La Philologie wallonne en 1928

par Jean Haust

Toponymie. — Rappelons tout d'abord les articles qui ont paru dans le tome II de notre Bulletin (1928).

Etude sur les noms de personne contenus dans les noms de lieu (1^{re} partie), par Jules Feller (¹). Les toponymes de cette espèce étant « les plus prosaïques, les plus positifs et les plus nombreux », l'auteur les a choisis pour donner une initiation pratique aux chercheurs de bonne instruction et de bonne volonté. Est-il besoin de dire que, sous un tel maître, cette initiation ne laisse rien à désirer sous le rapport de la science, de la méthode et de la clarté ?

Le même auteur a traité de la Revision de l'orthographe des noms de lieu (²): il examine en quoi et dans quelle mesure la réforme est possible et souhaitable pour la Belgique wallonne. Tout ce qui est consacré par la prononciation doit rester, mais il faudrait « redresser les erreurs de l'écriture qui n'interviennent pas dans la prononciation »; en d'autres termes, le réformateur devrait respecter la prononciation locale et surveiller seulement la transcription des formes. M. Feller émaille son exposé d'exemples amusants de transcriptions à contresens et de

⁽¹) Bull. de la Commission de Toponymie et de Dialectologie, II, p. 177-205. — P. 202, on tire chabrehez d'une racine hypothétique hath. Le mot se prononçant tchâp'hé aux Tailles, cela me paraît improbable.

⁽²⁾ Ibid., p. 212-223.

cacographies qui déparent le cadastre et la carte militaire. Souhaitons qu'il revienne sur ce sujet, qui reste d'ailleurs à l'ordre du jour de notre Commission de Toponymie. Je signale, pour ma part, l'importance de la notation des voyelles longues. Bodeux, Bra, Godinne, Nadrin, Lodomez, devraient s'écrire Bôdeû, Brâ, Gôdine, Nâdrin, Lôdômé. Près de Saint-Hubert, la carte militaire porte Fange de la Doneuse; or on prononce Dôneûse. La graphie officielle a la phobie de l'accent circonflexe: qui se douterait que l'initiale est o long fermé (ô) dans Ochamps, Odeigne, Odeur, Oleye, Onoz, Opont, Opprebais, Oteppe, Othée, Otrange, Ottignies?

Dans le même Bulletin, les pages 225-263 écrites A propos des noms de lieu luxembourgeois en -ing et en -ingen, par Jules Vannérus, intéressent surtout le territoire du Grand-Duché, mais on y explore aussi une partie du Luxembourg belge. Une liste de 202 toponymes, étudiés à fond, prouve la fréquence du suffixe -ing(en), lequel ne s'attache pas uniquement à des noms de personne.

J. Vannérus a encore donné une étude pénétrante sur le Nom de lieu luxembourgeois Thoul ou Tol et ses congénères (1). Après avoir passé en revue ce mot et ses nombreux dérivés en Belgique, en France et ailleurs, l'auteur conclut que l'on peut faire remonter ce groupe imposant au celtique et plus haut même sans doute. Encore au moyen âge, le terme a dû posséder la valeur d'un nom commun, signifiant « hauteur, élévation, montagne, colline ».

⁽¹⁾ Soc. luxemb. d'Etudes linguistiques et dialectologiques, Annuaire 1928 (Luxembourg et Berlin), p. 12-38. — En même temps, notre infatigable confrère a publié *Ricciacus et Caranusca*: il identifie ces deux stations que la carte de Peutinger indique sur la voie de Metz à Trèves (Publications de la section hist. de l'Inst. G.-D. de Luxembourg, vol. LXII 1928, p. 3-31. Dans le t. LXV, 1929, il complète sa démonstration).

Dans le même Annuaire (p. 82-94), L. Duquesny examine les Doublets de la frontière linguistique lorraine-ardennaise. La coexistence de deux formes, l'une de langue germanique, l'autre d'origine romane, est une aide précieuse pour dépister l'étymologie d'un nom de lieu. L'auteur dresse une liste abondante de ces formes doubles, dont la confrontation lui suggère parfois des solutions neuves; ainsi Weltrich, traduction de Witry, dénote un primitif *Wilthariacus et exclut l'hypothèse *Victoriacus, proposée notamment par G. Kurth. En somme, étude intéressante, où l'on voudrait moins d'excursus et plus de netteté dans le classement des exemples.

Nous restons dans la même région en signalant les Noms de lieux luxembourgeois de Lucien Roger (1), copieux recueil de matériaux d'où l'auteur, avec une virtuosité pleine d'assurance, s'ingénie à déduire toutes les explications probables, étayées la plupart sur une sérieuse connaissance de la phonétique locale. La phrase massive, chargée d'incidentes et d'énumérations, rend assez pénible la lecture de ces notes, qui vont de Aye à Mogimont, en passant par l'inévitable Han. L'auteur annonce une suite. Souhaitons qu'un index final permette de se retrouver dans ce fouillis de toponymes.

A la série déjà longue de ses travaux de toponymie, Auguste VINCENT ajoute une nouvelle contribution, digne en tout point des précédentes. Il étudie, de façon exhaustive ou peu s'en faut, les Noms de cours d'eau diminutifs de noms de lieu, spécialement dans le domaine français (2). La Wallonie figure abondamment dans ce

⁽¹) Annuaire de l'Institut archéol. du Luxembourg, t. LIX, p. 123-143. Arlon, 1928.

⁽³⁾ Revue belge de Philologie et d'Histoire, VII, p. 21-47. Bruxelles, 1928.

relevé systématique; citons la Marchette, qui passe à Marche-en-Famenne; la Masblette, à Masbourg; la Membrette, à Membre; le Roannay, à Roanne; le Hoyoux qui s'est appelé primitivement Huy, comme la ville de ce nom; etc.

Albert Carnoy a tenté d'élucider l'Origine du nom de la ville de Binche (1). Il estime que la forme Bincium (1124) dérive de Bennico, diminutif de Benno, abréviation de Bernard, nom d'un propriétaire de ce domaine aux environs de l'époque franque; il trouve une forme parallèle dans Binkom, près de Tirlemont. Pour arriver à cette conclusion qu'il présente comme « probable », l'auteur passe en revue une foule de noms de lieu, dont il donne des interprétations souvent originales : épinglons Ladeuze (= Lapidosa); Liège (Leudicum, Leodium, dérivé de Leodo, abréviation de Léopold, Louis ou Léger); Rance (Rancia, au XIe siècle, = peut-être : ferme de Raganico, Reinke).

On aurait dû signaler l'an dernier un article paru en 1927 et intitulé Vieux noms du terroir (²), par Louis Schoenmaekers: ce sont des « esquisses toponymiques et historiques » sur quelques lieux-dits de Huy et des environs. Notes intéressantes, mais de valeur inégale. A côté de pages très justes sur Caterie, Chinrue, Loyâbe, Vacherèsse, etc., nous relevons des étymologies fantaisistes ou insuffisamment établies: Leumont ne peut être Lupinii mansio; — les Chinisses est rapproché à tort de Xhignesse; si l'on prononce tchi-, il n'y a pas d'autre explication possible que tchin, chien, dût le nom paraître peu relevé. L'auteur, qui sait tirer un parti intelligent des

⁽¹⁾ Annales de la Soc. d'archéologie de Binche, t. 4; 1928.

⁽²⁾ Cercle hutois des Sciences et des Beaux-Arts. Annales, t. XXI, p. 327-355. Huy, 1927.

archives de sa région, devrait continuer ses esquisses historiques.

Les Origines verviétoises ont fourni le sujet d'un article de vulgarisation où Jules Feller interroge avec sagacité divers noms de lieu de Verviers et des environs (1). Il reprend et précise des idées qu'il avait émises dès 1912 dans le Bulletin de la Société verviétoise d'archéologie, t. XI et XII. Sa conclusion actuelle est que les origines de Verviers remontent à l'époque gauloise ou, tout au moins, à l'époque gallo-romaine encore païenne.

La toponymie de la ville de Liège est abondamment traitée dans l'ouvrage magistral de Théodore Gobert, Liège à travers les âges (2); elle constitue même la charpente de cette vaste encyclopédie de la vie liégeoise au cours des temps; elle donne à l'ouvrage sa division : les noms des rues et autres lieux y sont classés par ordre alphabétique et, — avec une complaisance excusable chez un historiographe qui s'est voué tout entier à ses chères études locales, — l'auteur y rattache les renseignements les plus détaillés qu'il puise dans les archives ou à d'autres sources. Cette abondance de souvenirs historiques intéressera le lecteur curieux du passé liégeois; mais, dans l'analyse des noms de lieu, le philologue voudrait une méthode plus rigoureuse, plus respectueuse de la phonétique et de l'histoire de la langue (3). Même à ce



⁽¹) Bull. du Touring Club de Belgique, n° du 15 juillet 1928, consacré à Verviers et au Barrage de la Gileppe.

⁽²⁾ Grand in-4°, Liège, chez Thone. Le t. I a paru en 1924; II en 1925; III et IV en 1926; V en en 1928; le t. VI et dernier, contenant les tables, est sous presse.

⁽⁸⁾ L'article Airs (II, p. 21-22) est caractéristique à cet égard. L'auteur part de la dénomination officielle « rue des Airs », sans dire que le peuple appelle cette voie so l's-êrs. Il traite d'emblée de l'étymologie, au lieu d'aligner chronologiquement les textes anciens contenant les premières formes écrites du mot, à savoir : drir les Ers (1294), derrière les Ars (1315), sur les Arques, sur les Airs. Comme la rue se trouve derrière les remparts

point de vue spécial, il reste à l'honneur de l'érudit historien d'avoir réuni les éléments indispensables pour une étude approfondie et plus serrée de la toponymie liégeoise.

Avec Paul Marchot et sa substantielle étude Sur le repeuplement de l'Eburonie (1), nous abordons une question abstruse, souvent discutée. Pour tâcher de la résoudre, l'auteur interroge les noms de lieu compris dans le quadrilatère Maestricht-Hasselt-Landen-Liège. Les survivances éburonnes sont rares : outre Aduatuca, il ne reste que *Glann(o)dunum (« le fort de la rive », dissimilé en Gladunum: Glons); trois Ar(e)durum (« au fort »; dissimilés en Aldurum et conservés dans 'Heeren-Elderen. Genoels-Elderen, et Odeur, en flamand Elderen); enfin Inbonnas (« aux habitations »: Eben). — La colonisation romaine a laissé des traces dans beaucoup de noms de lieu : l'auteur en cite une quinzaine, dont plusieurs inexpliqués jusqu'ici; par exemple Othée = Al(l)etiacus, dérivé de Al(l)etius, et Oreye = Aurelius (2). - En troisième lieu, les établissements tongres sont représentés par les localités à nom germanique qui ont fourni des antiquités romaines assez importantes, notamment les localités à nom en -mala (étudiées précédemment dans la même Zeitschrift, t. 46, p. 680), Hern-St-Hubert,

du Palais, il en explique le nom par le latin arx citadelle, arces fortifications : or c'est un mot savant qui n'a rien donné en roman. Après avoir rejeté le latin arcus (qui a donné le liégeois ér notamment dans érdié arc-en-ciel, et qui est la seule étymologie plausible), il finit par la justifier sans le vouloir, en ajoutant que « là, la ligne d'enceinte était formée de murs en arcades rentrantes ».

⁽¹⁾ Zeitschrift für Rom. Philologie, t. 48, p. 651-656.

⁽²⁾ Il aurait pu ajouter Bergilers (Beginlei dans les chartes; en wallon B'djilé, en flamand Bed'lik): c'est sûrement un dérivé en -acus, au même titre que Oleye (Ollei en 1139, en w. ôlé, en fl. Lik), que l'on tire de Ol(l)iacus. M. Marchot ne parle pas de la forme wallonne des noms de lieu. Il est pourtant intéressant de savoir que Oleye, Othée, se disent en wallon ôlé, ôtêy'. On peut en déduire que le suffixe est respectivement -acu, -aca.

Herten et Looz. — Quant à l'origine même du nom des *Tungri*, on ne peut décider si elle est gauloise ou germanique.

Ethnographie. Folklore. - Malgré la variété et l'abondance de ses publications, le Folklore brabançon (1) ne fournit guère d'éléments qui puissent intéresser la philologie wallonne. La direction de cet organe a une haute idée de l'utilité scientifique du folklore; elle vante à bon droit les services que cette science peut rendre à la sociologie. Elle n'ignore pas sans doute que le dialecte fait aussi, et au premier chef, partie de la tradition, qu'il convient donc de le respecter, de l'étudier, de lier sans cesse, et intimement, la notation des mots à celle des choses, d'encourager même les correspondants à user largement de la langue populaire dans leurs communications folkloriques. Cette méthode serait particulièrement féconde dans une région bilingue comme la province de Brabant. A ce point de vue, je me plais à signaler, dans le dernier numéro (avril 1929) une bonne description des Jeux de Petit ter, de Barreau et de Cercle de bois à Nivelles et environs, par S. Bette. Mais, dans le volume de 240 pages intitulé La Médecine populaire, par P. HER-MANT et D. BOOMANS, volume bourré de faits, où le dialecte devrait, semble-t-il, intervenir à chaque page, il n'apparaît que cà et là, et encore on l'estropie singulièrement, comme à la p. 22 : breyan, kaytoum, kinktoum, au lieu de brèyau, kaytous', kintous'. Ajoutons qu'un index détaillé devrait terminer ce recueil touffu.

Je répare un oubli regrettable en signalant ici les Enquêtes du Musée de la Vie wallonne, petit bulletin très

⁽¹⁾ Bull. du Service de Recherches historiques et folkloriques du Brabant, 7° année; Bruxelles, 1928.

bien concu, qui paraît depuis 1924 sous la direction de J. M. REMOUCHAMPS. Le tome I (nºs 1-12 : années 1924 à 1926) forme un beau volume de 422 pages, avec 470 illustrations (1). A le parcourir, on est émerveillé de voir ce qu'a produit l'activité intelligente et inlassable du directeur. Une table analytique groupe les matières d'après le catalogue systématique du Musée : le pays, l'habitation, le feu, les aliments, les vêtements, le travail, les coutumes, les fêtes, la religion, l'histoire, etc. Il y a là une mine abondante de renseignements strictement contrôlés, coordonnés avec méthode et soumis à une critique raisonnée. En particulier, la lexicologie wallonne y trouve un appoint des plus précieux. Signalons des études sur la boulangerie namuroise ; le maillot et les différentes manières de porter un enfant; quelques plantes populaires; la décapitation de l'oie (avec une note étymologique sur le wallon séle, séye, skèye); les divisions linguistiques de la Wallonie; l'abatage du cochon, la fabrication des sabots; etc. - En 1927, dans les nos 13-16, nous relevons des articles étendus sur les processions des croix banales; le houx; les jouets faits par les enfants ; les anciennes mesures ; les crécelles de la semaine sainte et leurs noms dialectaux, sans compter des notes d'enquêtes et des questionnaires. -Par la qualité de sa documentation et la rigueur de sa méthode, par le souci d'une iconographie exacte, abondante et artistement présentée, ce Bulletin s'est acquis, autant à l'étranger que chez nous, la réputation d'une revue folklorique de tout premier ordre.

Versification. — On attendait depuis longtemps le beau livre que Jules Feller vient de publier : Traité de

⁽¹⁾ Liège, Direction du Musée, boulevard d'Avroy, 280.

versification wallonne, basé sur la versification trançaise (1). C'est une œuvre considérable, où les doctrines et règles traditionnelles de la poésie française sont soumises à la critique la plus pénétrante. Ne trouvant chez aucun de ses devanciers le modèle à imiter, l'auteur a été entraîné à composer « une prosodie franco-wallonne, dont chaque chapitre contient une partie générale, de théories et de principes, et une partie spéciale, d'applications et de règles, d'exemples et de modèles, pour les deux langues » (p. 23-24). Son travail contient donc, en réalité, une prosodie française et une prosodie wallonne. C'est un honneur, pour cette dernière, de se voir ainsi traitée en princesse. d'autant que la prosodie française de J. Feller, si elle était débarrassée de son humble compagne, trouverait sûrement un sort plus fortuné en France et par le monde. Une autre originalité de l'œuvre - et ce qui en fait le principal mérite — c'est que le rythme y est, pour la première fois, mis à la place d'honneur. L'auteur subordonne tout au rythme et c'est à la clarté de ce principe qu'il examine, en toute indépendance d'esprit, la légitimité des règles traditionnelles. — Ce traité sera le livre de chevet de nos poètes patoisants : il leur rendra des services incomparables en les aidant à mieux traduire leurs inspirations pour réaliser une œuvre de beauté. Souhaitons qu'il fasse son chemin au delà de nos frontières et qu'il y soit apprécié à sa juste valeur.

Ancien wallon et ancien français. — Dans un court article sur le wallon plamou (2), Maurice Wilmotte rappelle que l'expression française pour l'amour de signi-

⁽¹) Publication de la Soc. de Littérature wallonne ; in-8° de 400 pages. Liège, 1928.

⁽²⁾ Mélanges Alfred Jeanroy, p. 195-198. Paris, Droz, 1928.

fiait aussi, dans la vieille langue : « à cause de ». Remontant du XVIIe siècle au moyen âge, il énumère et discute un certain nombre de passages d'auteurs français.

Une note concise d'Alphonse Bayot dégage le sens réel de l'expression mettre jus dans l'ancien droit français (1). On relira avec plaisir cette discussion philologique dans l'édition complète du Poème moral, qui paraîtra incessamment.

Les archives des cours de justice, registres aux plaids et dossiers de procès, foisonnent en anecdotes savoureuses, en traits pittoresques, évoquant la vie des siècles passés. Il y a là une mine à exploiter. Jules Vannérus a noté, dans un registre de Houffalize (1606-1612), les injures proférées au cours de disputes qui eurent des suites judiciaires (2). Liste curieuse, avec textes à l'appui. On y voudrait seulement des notes succinctes de traduction ou d'explication. Par exemple : barterre (anc. fr. barateur, trompeur, fraudeur), becq foutu (latin irrumatus), choo (sot?), cuisse (cuistre?), ginault (anc. fr. genaux, gueux?), hoqueleux (chicaneur, querelleur), etc.

Les Patois. Géographie linguistique. — Le livre d'Albert Dauzat, Les Patois (avec 7 cartes; paru en 1927, chez Delagrave) aurait dû figurer dans la revue bibliographique de l'an dernier. On y trouve des notions exactes et clairement exposées sur l'évolution et la classification des patois gallo-romans; des pages pénétrantes sur les rapports du français et des patois, sur la disparition progressive des patois et les efforts tentés pour les sauver du naufrage, sur le vocabulaire et son renouvellement; enfin les conseils d'un maître expérimenté, sur

⁽¹⁾ Revue belge de Philologie et d'Histoire, t. VII, p. 1681.

⁽²⁾ Injures d'autrefois : Bull. trim. de l'Institut archéol. du Luxembourg. Arlon, 1928, p. 53-62.

l'étude des patois, sur la récolte et la mise en œuvre des matériaux. L'auteur ne parle guère de notre région wallonne, et ce qu'il en dit n'est pas toujours exact (¹). On regrette qu'il ne signale ni le *Projet* ni le *Bulletin du Dictionnaire wallon*, publications modestes assurément, mais dont l'intérêt documentaire est indéniable.

Karl GERNAND a étudié « les désignations du cercueil en gallo-roman », avec une carte très claire, où apparaissent, nettement localisés, vingt types différents (2). Travail solide et bien fait, dont les éléments sont tirés de l'Atlas de Gilliéron, complété par les lexiques régionaux. En ce qui regarde la Wallonie, le fr. « cercueil » (type sarcophagus) bat en brèche le type locellus à l'Ouest et le type vascellum à l'Est. La carte démontre que vascellum existe seulement au Nord-Est de la Gaule, tout contre la frontière germanique, dans deux régions aujourd'hui isolées, à savoir en Belgique d'une part et, d'autre part, dans le département des Vosges et en Lorraine. On peut affirmer, avec l'auteur, que l'intervalle qui les sépare, et où règne aujourd'hui « cercueil ». ne connaissait aussi jadis que vascellum. - Au type germanique bëra, ajoutez le namurois bî, s. m. (catafalque) et le dérivé liégeois bîrå, s. m. (1. civière pour les morts, 2. catafalque).

J'enregistre ici, pour mémoire, les neuf notices et cartes de mon *Enquête sur les patois de la Belgique romane* (3). Ces « notes de géographie linguistique et de folklore » n'ont guère, jusqu'à présent, attiré l'attention

⁽¹⁾ P. 15 par exemple. — Le wallon lèpe (p. 99) n'est pas dû au croisement de lippe et de lèvre. Il vient directement du germ. lippe, leppe, de même que hèpe (hache) vient du germ. hippe, heppe.

⁽²⁾ Die Bezeichnungen des Sarges im Galloromanischen. Giessen, 1928; in-8° de 44 pages.

⁽³⁾ Bull. de la Comm. de Toponymie et de Dialectologie, II, p. 265-807.

de la critique compétente. Quoi qu'il en soit, l'enquête générale se poursuit régulièrement : 93 points sont terminés; pour une centaine d'autres le questionnaire est en bonne voie.

Dans un article intitulé Géographie panlinguistique (1), Ernest Platz veut montrer l'intérêt qu'il y a à considérer un même phénomène linguistique dans des groupes de langues différentes, de façon à pouvoir établir, pour toute l'Europe, l'aire exacte de tel processus phonétique, lexicologique, etc. Nul n'y contredira sans doute; mais, quand on sait combien il est difficile d'étudier en conscience une région homogène et relativement restreinte, l'entreprise préconisée par M. Platz apparaîtra comme assez ambitieuse et de réalisation lointaine. Les exemples qu'il cite de nos patois ne sont pas des mieux choisis : dans Amblève et Gembloux, le b n'est pas primitif; de même i toume (il tombe). Dans chemin du Chaffour (l.-d. de Neufchâteau lez Visé), l'auteur explique le dernier mot par quadrifurcum (carrefour), alors que c'est l'équivalent du fr. chaufour.

Lexicologie. — Dans le Ropieur, gazette wallonne de Mons, Charles Dausias publie, depuis janvier 1925, un Vocabulaire oral montois, où il consigne pêle-mêle, au hasard de la cueillette, les expressions qu'il entend prononcer autour de lui depuis plus de vingt ans. Cela forme une collection riche et variée, où le patois voisine avec le français local, mais que le manque d'ordre alphabétique rend difficile à consulter.

Depuis mars 1926, un Glossaire des mots caractéristiques du wallon du Centre paraît, par menues tranches, dans

⁽¹⁾ Soc. luxemb. d'Etudes linguistiques et dialectologiques. Annuaire 1928, p. 68-77. Luxembourg.

L' Mouchon d'Aunias, périodique wallon de La Louvière. L'impression marche lentement, mais les auteurs (Floribert Deprêtre, Jean Pourbaix et autres) annoncent que l'ouvrage paraîtra en volume (souscription : 10 fr.). Ce glossaire est fait avec soin. Chaque article comprend la traduction, des exemples choisis et même une explication étymologique. Cette dernière partie - en somme la moins utile - est souvent trop développée et parfois inexacte. Ainsi on fait venir alin, s. m. (tête de bétail destiné à l'engraissement) du latin alere; am'djoû, s. m. (jour ouvrable) de « jour des âmes »; avèrlu, du fr. averlan (Rabelais): Bos-du-Luc, du latin lucus; cendrinète, de cendres, etc. On oublie que alere et lucus n'ont jamais été populaires; pour am'djou et averlu, je renvoie à mes Etym. wall. et françaises, p. 7 et 18. Au lieu de ces explications fantaisistes, il vaudrait mieux respecter discrètement l'étymologie, en écrivant par exemple cinsî, ducace, pourcha (et non sincî, ducasse, pourchat).

Le Bulletin de la Société de Littérature wallonne (Liège), tome 62, contient les pièces des concours de 1922. Un glossaire (anonyme) donne à la fin, p. 282-296, la traduction des termes peu connus; malheureusement tous les parlers y sont confondus, sans indication d'origine. Il serait plus pratique de traduire, au bas des pages, les termes ou tournures remarquables et de dresser, à la fin du volume, la liste alphabétique de ces notes. Des négligences déparent ce glossaire : il faut lire keumer et non keum'ner; margougnî, pêrî, rènêrsî, wésler sont mal traduits.

Les écrivains liégeois, — les jeunes surtout, qui ne connaissent plus suffisamment leur dialecte, — deman-

dent un « dictionnaire français-wallon », qui leur donne les bons vieux mots à sertir dans leurs compositions. Pour répondre à ce vœu, Ernest Brassinne, auteur liégeois de poèmes très estimables, a publié, sous le titre Kimint dist-on? (Comment dit-on?), un petit vocabulaire français-wallon (1). Travail qui témoigne plus de bonne volonté que d'esprit critique et qui, à le dire franchement, n'atteint guère son but. Ce vocabulaire est farci d'erreurs de traduction ou de fautes d'impression, qui le rendent pratiquement inutilisable. L'auteur emprunte, en les déformant, la plupart de ses articles au vieux Dictionnaire français-wallon de Gustave Gothier (1879), qui avait lui-même de graves défauts, mais qui, à côté de ce Kimint dist-on?, apparaît comme une œuvre de mérite. Voici quelques exemples pris dans les premières lettres : s'altérer (saveur) : Gothier si gauti, Brassinne si gotî (lire si gôti); — arbalète : G. crinkin, B. crincrin (lire crin-n'kin, crèn'kin); — batte (pour les semis): G. tauke, B. tôxe (lire tôke); - blutoir: G. botiou, B. blotiou (lire botiou, -oû); — dos (d'un instrument tranchant): G. hour, B. dour (lire hoûr); - écheniller: G. dihalner, B. dikan'ler (lire dihal'ner, mot forgé par Forir sur halène chenille); — G. a un article empoissonner: èpèh'ner (mot forgé par Forir sur pèhon poisson). Cela devient chez B. empoisonner : èpèh'ner! — Citons encore ces produits tératologiques : branscote, gordprète, watchî, crinme, winne (aux mots : bure, collerette, courroie de brouette, crinière, gaine), au lieu de hanscote, gôrdjurète, watche, kinme, wayîme, etc. A chacun son métier : pas plus que médecin, ingénieur ou architecte, on ne s'improvise lexicographe.

⁽¹) Publié en feuilleton dans l'hebdomadaire *Le Terroir*, Liège, 1928 (3° année, n° 34 — 4° année, n° 10).

Etymologie. — Antoine Thomas a réédité ses précieux Mélanges d'étymologie française (1). Il reproduit textuellement la 1re édition, qui datait de 1902, mais il ajoute, entre crochets, des notes pour corriger certaines erreurs, pour répondre à des critiques et pour mettre à jour son extraordinaire documentation lexicographique. Plusieurs articles concernent nos dialectes : antille, armon, balzin, qwâteler (p. 57), cinqwème, climper, consîre, spani, ivièr, djâzerène (p. 127), ridohî (anc. fr. redoissier), etc. La lecture de ce livre est la meilleure des écoles pour l'apprenti étymologiste.

Du même auteur, une étude approfondie sur galoxina « jointée » (²), qui est probablement d'origine celtique. Ce mot qu'Antoine Thomas a signalé le premier, se rent contre dans un traité de médecine du IXe siècle. L'auteur le poursuit dans les textes romans des siècles suivants. Le dérivé, du type *galoxinata, est abondamment représenté en ancien français : galonée, gallenee, galuinie, geloinie, jalognee, golenee, etc. Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est que de la sorte se trouve expliqué le wallon gorléye, gol'nêye « jointée, grosse poignée, petite brassée » (cf. Grandgagnage, I 238, II 529; ces deux formes se partagent aujourd'hui la Hesbaye), ainsi que le gaumais djinoliye (métathèse de *djiloniye), qui a le même sens.

Dans une dissertation fouillée sur l'anc. fr. engan et l'anglais gun, T. Atkinson Jenkins, professeur à l'Université de Chicago, estime que l'origine de l'anc. fr. enganer doit être cherchée dans l'italien ingannare et que ce dernier contient le latin canna; une forme dialectale

⁽¹⁾ Paris, Champion, 1927; in-8°, 303 pages.

⁽²⁾ Tirage à part, 11 p. in-8°, de l'Archivum Latinitatis medii aevi (Paris, Champion, 1928).

⁽⁸⁾ Language, IV, nº 4, december 1928; p. 282-7.

engon aurait donné l'anglais gun (fusil, canon). Le latin canna (canne, roseau) désignait par extension la flûte ou le sifflet de l'oiseleur; d'où ingannare aurait pris le sens métaphorique de « tromper à la façon de l'oiseleur » (comparez pipe, pipeau, piper). Construction aussi consciencieuse que séduisante; seulement l'auteur n'est guère documenté sur nos dialectes. Il ne cite le montois engon que d'après Gachet, Glossaire roman. Il ignore angon -er, -erie « tricheur, -er, -erie » (à Mons, d'après Sigart) et la forme agon, -er, -eû, qui est la plus ordinaire dans le Hainaut.

Continuant ses remarquables recherches étymologiques, Paul Barbier, professeur à l'Université de Leeds; étudie, entre autres, certains mots qui vivent dans nos patois (¹). Je citerai bistoquer, abistoquer (du flamand bestooken, besteeken); — le fr. brequin (flamand boorken) et ses formes dialectales aberquin, (l)amberquin, (l)imberquin, etc.; — le fr. du Nord ferlape, ferlampe, ferlope, ferloupe; — le fr. freloche, freluche et le rouchi ferloque; — le fr. heaume et les divers représentants du germanique helm ou halm en français et dans les dialectes; — le fr. mouron, qu'il rattache à un thème germanique mur-; etc.

La Houillerie liégeoise, parue en 1926 (2), a suscité des comptes rendus, où se trouvent discutées certaines de mes étymologies liégeoises. En remerciant mes critiques de leur bienveillance, je citerai notamment les articles d'Alphonse Bayot (3), W. von Wartburg (4), Charles

⁽¹⁾ Miscellanea lexicographica, III, IV et V (in Proceedings of the Leeds Philosophical Society, 1928-1929, vol. I, p. 179-281; II, p. 12-60 et p. 61-76. — Voir Bull. du Dict. wallon, 1926, p. 125.

⁽³⁾ Voir ce Bulletin, I, p. 92.
(3) Revue belge de Philologie et d'Histoire, VI (1927), p. 314-317.
(4) Zeitschrift für Rom. Philologie, XLIX (1929), p. 375-377.

Bruneau (1). Ce dernier s'est imposé la tâche de résumer, en les discutant à l'occasion, toutes les notices étymologiques de l'ouvrage; il néglige cependant, je ne sais pourquoi, les articles lûte, margaye, marlovet, moron, ricoût'-lèdje, rilè, rivète, soyon, soyou, tchap'mint.

L'année 1928 a vu s'achever l'Etymologisches Wörterbuch der französischen Sprache d'Ernst Gamillscheg (2) et le tome I du Französisches Etymologisches Wörterbuch de Walther von Wartburg (3): deux ouvrages considérables et des plus importants pour l'étymologie wallonne.

Du dernier, j'ai déjà dit ailleurs tout le bien qu'il faut en penser (4). La tâche entreprise par le philologue suisse pourrait paraître au-dessus des forces d'un seul homme, car il s'agit de dresser l'inventaire étymologique du trésor gallo-roman. Chaque article part du type étymologique (latin, celtique, germanique, arabe, etc., ou onomatopée); il donne ensuite le défilé impressionnant des termes correspondants, français ou dialectaux, avec leurs dérivés et leurs composés; puis des observations de géographie et d'histoire, de phonétique et de sémantique, qui ne sont pas la partie la moins neuve ou la moins intéressante de l'ouvrage.

C'est donc le « Thesaurus Galloromanicus », le Musée des parlers gallo-romans, qui s'édifie ainsi, lentement mais sûrement, grâce à la science profonde, à la critique prudente, à l'information merveilleusement documentée d'un homme qui n'a pas reculé devant l'étendue de ce périlleux effort. En assumant pareille tâche, en l'exécutant

⁽¹⁾ Romania, LIV (1928), p. 130-136.

⁽²⁾ Heidelberg, C. Winter; in-80, 1136 pages.

⁽⁸⁾ Bonn, Fr. Klopp; grand in-8°, 683 pages.

⁽⁴⁾ Bull. du Dict. wallon, 1924, p. 58-71; 1925, p. 50-56.

avec fermeté, W. von Wartburg a bien mérité de tous les amis de la langue française et des romanistes du monde entier.

Dans son exposé magistral, l'auteur a fait une part importante aux dialectes romans de la Belgique. Or les matériaux wallons, tels qu'on les trouve dans les textes ou lexiques publiés, sont d'un maniement difficile pour le philologue étranger : la graphie, souvent inexacte, diffère d'une source à l'autre; la phonétique wallonne, peu connue, est semée de pièges; la situation excentrique de la Wallonie, le contact répété des parlers flamands et bas-allemands, ont créé à nos patois des conditions particulières. Devant ces difficultés, l'auteur m'a prié de revoir son texte (à partir de la p. 400 du t. I) et de lui communiquer, sur épreuve, les corrections relatives à notre domaine. J'ai accepté avec joie. — Sans doute, il reste encore, malgré cette revision forcément rapide, de nombreux points à corriger (1); mais ce n'est pas ici le lieu de les énumérer. Je me propose de faire ailleurs une étude d'ensemble sur « l'étymologie wallonne d'après les dictionnaires de Meyer-Lübke, de von Wartburg et de Gamillscheg ».

Le Wörterbuch de Gamillscheg est aussi une œuvre d'importance, quoique de moindre envergure. Il voisine, dans la belle collection Carl Winter, avec les Meyer-

⁽¹) Lorsque l'auteur n'admet pas mes annotations, il en avertit d'ordinaire le lecteur (par ex. à l'article bode, p. 428, que je conseillais de supprimer). — Cependant, ce n'est pas toujours le cas. Ainsi, p. 418, il maintient le verviétois boubète « petit brin (de bois), grain de poussière » que je ne connais pas et qui doit être une coquille pour bouhète. P. 486, il maintient le liégeois brès' (bras) à côté du fr. brasse; je lui avais pourtant signalé qu'il faut séparer le fém. brasse (pluriel latin bracchia) du masc. brès' (lat. bracchia, comme laqueu, laceu = liég. lès', fr. lacs), et placer brès' p. 485, avant le w. brè, forme secondaire, où s final s'est amuï.

Lübke, les Walde, les Boisacq; mais il a provoqué, en Allemagne, de violentes controverses : Jos. Brüch. M. Regula, Spitzer et d'autres, l'ont vivement critiqué (1): Spitzer surtout l'attaque en termes peu mesurés. C'est qu'il y a antinomie foncière entre les deux hommes et les deux méthodes : Spitzer, imagination d'artiste et libre inspiration; Gamillscheg, logique sèche et positive. Je n'ai pas la prétention de sortir de ma petite province pour prendre parti dans ce duel homérique. J'ai parcouru avec curiosité l'ouvrage de Gamillscheg et je dois avouer qu'au strict point de vue du wallon, mon impression n'est pas des plus favorables. Les termes wallons abondent dans ce dictionnaire, mais aussi les graphies inexactes (bệchèt, boki, boquette, clichè, cramâ, dèséne, echê, gagâie, sapîre, spâle, chawe-sri, coquesser, dzaive, dzår, flime, fouaie, hahiner, parchet, quateler, scafiole, etc., etc., pour bètchèt, bôkî, boûkète, clitchèt, crama, décin-ne, èchè, gågåye, såpîre, spale, tchawe-soris, cok'ser, djêve, djår, flime, fouwaye, hâhiner, partchet, cwat'ler, scafiote, etc.). On y rencontre des mots inconnus ou suspects (blareau blaireau, gabieie gabegie, giblée giboulée, koèm bouse, marcasse saleté, etc.). Le wallon est invoqué à bon droit pour fixer l'origine du fr. cornier, croissance, derle, ornière, reluquer, troussequin, etc.; il n'a que faire aux articles gagui, mascotte, rabiau, troène. — vo chégros, Gam. rejette l'explication traditionnelle par chef + gros; il cite cependant le w. chètai (lire tchèté), qui postule le latin capitellum (voir mes Etym. w. et fr.). — vo colza, on compare le w. golzâ « gâteau de colza » (!); or, il y a deux mots liég. golzå, qu'il faut se garder de confondre (voir mon édition

⁽¹⁾ Jos. Brüch, Deutsche Litteraturzeitung (1926), Zeitschrift für fr. Spr. und Litt., t. 49 et 50; M. Regula, Archivum romanicum, t. 12, p. 265; pour Spitzer, voir la riposte de Gamillscheg, Z. für fr. Spr. und Litt., t. 50, p. 216.

du Voy. di Tchauf.). - vo forcené : on range ici le w. dèséne (sic!), comme étant un dérivé du germanique: or il faut lire décin-ne, qui est mis pour décinte (litt! « décente », par extension « bégueule »). — vo hallier : on compare le liég. (!) halot, espèce de saule; or (h)alot n'existe qu'en rouchi. - Le liég. flahî ne peut s'accommoder d'un gallo-rom. *flatticare, lequel aurait donné *flatchî; pour l'étym., voy. Houillerie liégeoise. - vo meringue, on cite le w. marinke « miche de berger » (!). Or marinke (forme peu sûre d'ailleurs, enregistrée seulement par Grandgagnage) est manifestement altéré de marinde (lat. merenda). - vo jobard, on compare le w. djobâ (lire djôbå, djombå = qui a de hautes jambes)! vo marmite: on explique le w. maçi (sic! lire måssî) par mal + sis (du v. seoir)! Or le fém. est massite ou massève en liégeois, massire en ardennais : cette dernière forme est la plus ancienne et justifie l'étymologie proposée dans le Bull, du Dict, wallon, 1926, et dans le t. I du présent Bulletin, à propos de la carte SALE. — vo roussin, on cite le w. roncin, ce qui est naturel, mais aussi le w. rô (sic!). Or le w. ro (r) est l'anc. fr. rout (lat. ruptus) et n'a rien de commun avec roncin. - vo relent, on cite le rouchi relain, relin, d'où religner (dégeler), puis le montois rélée, liég. rålêye (givre), qui serait le même mot avec un autre suffixe (!), et l'on tire le tout du latin regelare, en supposant pour relent un primitif *reielin, *reielenc! Sans parler du français, on ne fera jamais croire à un Liégeois que il a r'lignî (le dégel s'est produit) et il a rålé (il est tombé du givre) ont la moindre parenté. - Gam. tire le fr. gai du francique *wâhi (blinkend, schön), anc. h. all. wâhi (zierlich, kunstreich gearbeitet) et rejette l'anc. h. all. gâhi (rasch, kräftig). Ce serait le moment de faire intervenir le w. gåy (paré, élégant), mais cela détruirait l'hypothèse *wâhi, car le w germanique subsisterait en

wallon. — v° coron. Pour l'auteur, il y a deux mots différents: 1. coron (bout), qu'il tire du celtique *korro (bout); et 2. coron (maison d'ouvrier près des houillères), qu'il tire du wallon et qui serait une forme dialectale de l'anc. fr. quaron (pierre de taille, carreau). Or, carreau se disant cwârê en wallon, à l'anc. fr. quaron répondrait en w. *cwâron! En réalité, il n'y a qu'un seul mot fr. coron, lequel est emprunté du w. coron, dérivé de l'anc. fr. cor(n), lat. cornu; voir Houill. liég., v° cwè. En liégeois, coron signifie « bout (de fil), extrémité (de la rue, du jardin, etc.) ». Dans les régions minières du Hainaut, coron se dit d'un « bout de rue », d'une rangée de maisons ouvrières (et non d'une seule maison!); comparer le gaumais tchû (rue de village, litt « chef », c'est-à-dire bout).

On pourrait continuer, mais ces remarques justifient assez la déception que l'on éprouve en feuilletant ce dictionnaire : information très étendue, mais encore bien incomplète ; rédaction parfois confuse à force de concision ; construction de types compliqués et à tout le moins surprenants. Cependant l'ouvrage rendra des services appréciables, ne fût-ce qu'en résumant les progrès accomplis dans le dernier quart de siècle. Une réédition, sérieusement corrigée, sera bien plus utile encore, lorsque les feux convergents de la critique auront fait choir les parties ruineuses de l'édifice.

Textes dialectaux modernes. — Ils sont légion. On doit se contenter ici de mentionner certaines publications de 1928 qui peuvent intéresser le philologue wallon: une imposante Anthologie des poètes wallons verviétois, avec préface, notices biographiques et choix par Jules Feller et Jean Wisimus; in-8° de 623 pages

(Verviers, Nicolet); — Saquantès fleûrs dè m' gardin, poésies en dialecte du Rœulx, par Joseph Faucon; avec un glossaire de deux pages; in-8° de 46 pages (La Louvière); — Fôves du baron d' Fleuru, fables en dialecte de Fleurus, avec la traduction française en regard, par Henri Pétrez; in-12 de 248 pages (Fleurus); — Lès Bèlès-eûres, rîmèdjes èt tâvlês, poèmes liégeois par Louis Lagauche; in-8° de 131 pages (Liège); — Pitit d'mon lès matantes, roman en dialecte d'Awenne, par Joseph Calozet; paraît dans le Guetteur wallon de Namur; une réédition en volume est sous presse; — Solia d'amoûr, roman en dialecte de Gembloux, par Joseph Laubain; a paru en feuilleton dans un journal de Gembloux et sera probablement réédité en volume.

Jean HAUST.

Liège, 15 août 1929.